



Provence-Alpes-Côte d'Azur, Alpes-de-Haute-Provence
Chaudon-Norante

présentation de la commune de Chaudon-Norante

Références du dossier

Numéro de dossier : IA04001179

Date de l'enquête initiale : 2008

Date(s) de rédaction : 2008

Cadre de l'étude : inventaire topographique

Désignation

Aires d'études : Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var

Milieu d'implantation :

Historique

La commune est en réalité constituée de trois communes originellement autonomes : Chaudon, Bédejun et Norante. Dès le Moyen Age Chaudon s'est vu adjoindre la communauté de Norante et en 1908 celle de Bédejun (en réalité La Clappe, tel qu'il apparaît sur le cadastre napoléonien levé en 1838, Bédejun n'étant qu'un lieu-dit sans vocation d'agglomération). Le décret du 28 janvier 1919 a procédé au changement de nom de la commune de Chaudon-Bédejun en celui de Chaudon-Norante, ce dernier village, largement développé entre-temps, ayant en effet atteint des proportions équivalentes à celles de Chaudon, quand Bédejun déclinait inexorablement. L'actuelle commune de Chaudon-Norante était autrefois possession de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, avant de devenir fief des Oraison et des Castellane. Chaudon-Norante a toujours été une commune modeste au regard des communes « importantes » relevant du diocèse de Senez, ce que les chiffres démographiques confirment sur la durée. Le maximum est atteint à la fin du premier quart du 19e siècle (694 habitants en 1821), ce qui constitue peut-être une datation précoce par rapport au phénomène général de baisse démographique et d'exode rural. On observe certes une légère reprise ensuite (600 habitants en 1841) avant une décroissance continue jusqu'au milieu des années 1970 et une légère remontée depuis. La commune rassemble aujourd'hui 145 habitants (chiffres 2006). Des trois villages disposés sur chacune des anciennes communes (Bédejun avec la Clappe, Chaudon et Norante), la bascule s'est opérée du haut (la Clappe, Chaudon) vers le fond de la vallée de l'Asse (Norante) dans la seconde moitié du 19e siècle. L'agriculture constituait la principale source de revenus mais les méthodes de culture ne donnaient que des rendements médiocres : longtemps les labours, peu profonds, se pratiquèrent à l'araire en bois. L'économie rurale s'appuyait jusqu'au tournant du 20e siècle essentiellement sur les cultures céréaliers (blé et orge principalement) dans des zones où l'irrigation n'était pas une préoccupation majeure, et sur l'élevage ovin. La production fruitière (prunes en premier lieu jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi pommes, poires et pêches ; amandes jusque dans les années 1930 et noix en quantité plus restreinte à Norante, alors que Chaudon possédait de nombreux noyers) constituait des compléments de revenus très substantiels dans un système de cultures en complantation, afin d'optimiser le rendement. On cultivait aussi modestement la vigne et la lavande sauvage représentait un revenu d'appoint fort recherché entre la fin du 19e et la première moitié du 20e siècles. On dénombrait en 1838 3 moulins sur la commune, 2 à eau et farine (1 à Chaudon et à Norante) et 1 à huile (Chaudon). Il n'en reste rien.

Description

La commune de Chaudon-Norante est limitrophe au nord-est de celle de Clumanc, au sud-est de celle de Saint-Jacques et au sud-ouest de l'enclave du Poil (commune de Senez). Les autres communes limitrophes n'appartiennent pas au Pays Asses-Verdon-Vaire-Var. Elle est traversée par l'Asse dans sa partie sud, selon une trajectoire est-ouest. Chaudon-Norante résulte de la réunion de plusieurs communes anciennes et occupe un territoire au relief contrasté qui s'échelonne de 628 à près de 1 600 m. d'altitude (1 612), soit une dénivellation de près de 1 000 m. Aujourd'hui le centre s'est déplacé du village de Chaudon (situé à 1 000 m. et plus) à celui de Norante (environ 700 m.), en léger contre-haut de l'Asse. Le territoire communal s'insère dans un contexte de moyenne montagne au relief marqué par une série de petits massifs autour de 1 000-1 300 m. répartis sur l'ensemble de la zone : Pied Petit (1 109 m.), Pied Gros (1 266 m.) au centre, La

Gardivoire (1 319 m.) à l'est, Le Ponchon (1 058 m.) à l'ouest, La Gourrée (1 286 m.) au nord-ouest. Deux massifs plus importants marquent la limite nord de la commune : la Barre de Chaudon au nord-est (entre 1496 m. au Rocher Lajas et 1 571 m.), prolongée au nord-ouest par la Montagne de Coupe qui atteint 1 600 m. d'altitude en limite communale. Seule l'étroite vallée bordant l'Asse reste largement inférieure à 1 000 m. d'altitude. Ce n'est qu'au niveau de Norante, légèrement en amont du village, que la commune dispose d'une frange exploitable de terres agricoles servant de prés de fauche et de vergers, coincés entre la route départementale et la voie ferrée du chemin de fer de la Provence avec la ligne du train des Pignes.

La commune de Chaudon-Norante : présentation géographique, historique, démographique et économique

I. Localisation et géographie

La commune de Chaudon-Norante appartient au canton de Barrême. Elle est limitrophe au nord-est de celle de Clumanc, au sud-est de celle de Saint-Jacques et au sud-ouest de l'enclave du Poil (commune de Senez). Les autres communes limitrophes n'appartiennent pas au Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var. Elle est traversée par l'Asse dans sa partie sud, selon une trajectoire est-ouest (fig. 01). Chaudon-Norante résulte de la réunion de plusieurs communes anciennes (voir ci-dessous) et occupe ainsi un territoire au relief contrasté qui s'échelonne de 628 à près de 1 600 m. d'altitude (1 612), soit une dénivellation de près de 1 000 m. Aujourd'hui le centre s'est déplacé du village de Chaudon (situé à 1 000 m. et plus) à celui de Norante (environ 700 m.), en léger contrehaut de l'Asse.

Le territoire communal s'insère dans un contexte de moyenne montagne au relief marqué par une série de petits massifs autour de 1 000-1 300 m. répartis sur l'ensemble de la zone : Pied Petit (1 109 m.), Pied Gros (1 266 m.) au centre, La Gardivoire (1 319 m.) à l'est, Le Ponchon (1 058 m.) à l'ouest, La Gourrée (1 286 m.) au nord-ouest. Deux massifs plus importants marquent la limite nord de la commune : la Barre de Chaudon au nord-est (entre 1496 m. au Rocher Lajas et 1 571 m.), prolongée au nord-ouest par la Montagne de Coupe qui atteint 1 600 m. d'altitude en limite communale. Seule l'étroite vallée bordant l'Asse reste largement inférieure à 1 000 m. d'altitude. Ce n'est qu'au niveau de Norante, légèrement en amont du village, que la commune dispose d'une frange exploitable de terres agricoles servant de prés de fauche et de vergers, coincés entre la route départementale et la voie ferrée du chemin de fer de la Provence avec la ligne du train des Pignes.

Le climat s'apparente au type de moyenne montagne méditerranéenne, ponctué par des étés chauds et secs jusqu'au 15 août qui détermine un changement climatique vers une intersaison plus humide (printemps et automne). Les hivers sont en général froids et secs. Le régime hydrique est de type orageux et les crues fréquentes par temps de pluie lesquelles, historiquement, n'ont pas affecté les habitations du village de Norante, situé en contrehaut du cours d'eau, et peu les quartiers plus proches du lit par ailleurs encaissé sur une partie importante du territoire communal, hormis la zone de Norante. La situation géographique de Chaudon, éloigné du cours d'eau et bien plus élevé, la met naturellement à l'abri de toute crue de la rivière.

L'appréhension globale du territoire a perdu en lisibilité du fait de la reforestation artificielle ou naturelle, spontanée (voir la forêt domaniale des Trois Asses dans la partie centrale et occidentale de la commune, celle des Barres au sud ou encore celle de Cousson au nord-ouest). Dans le premier cas l'État, souvent seul à même de prendre en charge, de programmer, de planifier et de mettre en œuvre les vastes opérations de reboisement, a commencé les campagnes dans le dernier tiers du 19e siècle par le biais de la Restauration des Terrains de Montagne (RTM) ; elles atteignirent un pic dans le premier tiers du siècle suivant et jusque dans les années 1950 où la Clappe fut une zone particulièrement active de la reforestation qui mobilisa toute une partie de la jeunesse locale sur la commune. Il faut voir dans cette politique volontariste une tactique pour atténuer les effets désastreux de la torrentialité sur le relief. On a par ailleurs trop tendance à minorer le reboisement spontané, dû au déclin irréversible des activités agricoles et à celui du surpâturage. Les pentes exposées à l'adret au nord-ouest de la commune, entre le Bau de Gilly et le Ponchon, servaient à la culture de la vigne : elles sont aujourd'hui investies par la forêt domaniale des Trois Asses. Le relief autrefois dénudé est quoiqu'il en soit recouvert aujourd'hui de végétation (pins, buis, genêts, taillis, bruyères) qui obstrue et finit par effacer une grande partie de l'ancien petit réseau viaire (fig. 01). Une portion non négligeable des bâtiments agricoles disséminés sur la commune, et aujourd'hui abandonnés, donc largement ruinés, ne sont plus discernables sans l'aide du cadastre.

Il convient de noter que la couverture arbustive n'est pas un phénomène récent, même si elle s'est accentuée au cours du 20e siècle suite à la déprise agricole. Car ce qui servait autrefois au pacage des bêtes (bruyères, pâtures) a investi les anciennes terres de cultures. C'est surtout la reforestation qui transforme l'appréhension d'ensemble du paysage. En 1839 le saltus (bois taillis et futaies, buissières, bruyères et pâtures, vagues) représentait 658,144 ha soit 72,44 % des terres de cultures et 56,9% du territoire communal. Dans le saltus, ce qui se rapportait à la silva (bois taillis et futaies) atteignait à peine plus de 14 %. On peut avancer que la tendance s'est aujourd'hui inversée, alors que la forêt occupe près de la moitié du territoire de Chaudon-Norante (avec Bédejun), si ce n'est plus. L'ager (terres labourables, vergers, prés vergers, vignes) représentait quant à lui 240,573 ha soit 26,52 % des terres de cultures et 20,8 % du territoire communal (Bédejun exclu). Il s'est réduit comme peau de chagrin.

II. Histoire

La commune est en réalité constituée de trois communes originellement autonomes : Chaudon (REF IA04001185), Bédejun et Norante (REF IA04001182). Dès le moyen âge Chaudon s'est vu adjoindre la communauté de Norante et en 1908 celle de Bédejun (en réalité La Clappe, tel qu'il apparaît sur le cadastre napoléonien levé en 1838, Bédejun n'étant qu'un lieu-dit sans vocation d'agglomération). Le décret du 28 janvier 1919 a procédé au changement de nom de la commune de Chaudon-Bédejun en celui de Chaudon-Norante, ce dernier village, largement développé entre-temps, avait en effet atteint des proportions équivalentes à celles de Chaudon, quand Bédejun déclinait inexorablement. L'actuelle commune de Chaudon-Norante était autrefois possession de l'abbaye Saint-Victor de Marseille, avant de devenir fief des d'Oraison et des Castellane. Napoléon fit une halte à La Clappe à son retour de l'Île d'Elbe, lors des Cent Jours. Il venait de Barrême par Saint-Jacques et franchit pour ce faire le col de Corobin (1 211 m).

On trouve au lieu-dit Château Plus Haut les ruines d'un gros édifice mentionné sur le cadastre ancien (1838 C3 23, actuellement C4 262) de plan rectangulaire (environ 17 m sur 8) qui a dû être une maison forte (1,40 m d'épaisseur à la base des murs, 60 cm pour les murs de refend) et qui existait déjà au 18e siècle, peut-être avant, mais pas antérieure selon toute vraisemblance à l'époque moderne. Le bloc initial a été scindé par des murs intérieurs en trois unités de dimensions similaires d'environ 6 à 7 m de côté dont le bloc occidental a dû servir en soubassement d'étable, de remise et de cuve à grains. Perchée sur un éperon rocheux à 1 100 m d'altitude, la construction domine en à-pic le village de Norante et cette partie élargie de la vallée de l'Asse. Il n'en reste que des ruines et certaines portions d'élévation indiquent qu'elle comportait trois étages avec une grande hauteur sous plafond pour les niveaux 1 et 2. Une importante citerne souterraine creusée dans la roche et aux parois maçonnées et lissées l'alimentait en eau (5,4 m de longueur, 4 m de largeur, 3,20 m de hauteur, soit environ 70 m³ de contenance).

En retrait et position légèrement dominante sur le même éperon subsistent les restes bien conservés de ce qui semble avoir servi de donjon de plan carré, dont les murs montés en moellons calcaire tant bien que mal assisés semblent indiquer une mise en œuvre 15e voire 14e siècle : les moellons de petit et moyen appareil, pas toujours correctement équarris, s'élèvent sur une hauteur inférieure à 5 m, avec meurtrière sur le massif occidental, c'est-à-dire en direction du danger potentiel. Ce donjon était prolongé au sud-est, vers la maison forte, par un mur en grande partie ruiné aujourd'hui et s'établissait au-dessus d'un chemin apparemment creusé dans la roche sur son flanc sud. En contrebas, toujours au sud, quelques traces impossibles à identifier fermement attestent d'une présence pérenne. Cet ensemble désigne semble-t-il l'ancien emplacement du castrum de Norante, avec des vestiges du début de l'époque moderne (le donjon). L'histoire veut que Jean-Antoine Riquetti, oncle de Honoré Gabriel Riquetti, comte de Mirabeau, représentant du Tiers-État pour la commune d'Aix-en-Provence en 1789 et mort en 1791, se mariât dans ce « Château » en 1708 avec une certaine Françoise de Castellane...

Norante dispose d'un autre « château », au quartier du même nom, en bordure de route départementale 4085, en réalité une solide bâtie qui remonte au 18e siècle (REF IA04001246).

III. Peuplement

Les travaux d'Édouard Baratier sur la démographie provençale permettent de dresser un état des lieux de la population de Chaudon-Norante (incluant Bédejun), dès l'enquête comtale de 1278 (chiffres à partir de 1315), mais pas de l'ensemble des hameaux ou quartiers séparément, puisqu'ils relevaient de la même entité religieuse et administrative. Chaudon-Norante a toujours été une commune modeste au regard des communes « importantes » relevant du diocèse de Senez, ce que les chiffres démographiques confirment sur la durée. Le maximum est atteint à la fin du premier tiers du 19e siècle (694 habitants en 1821), ce qui constitue peut-être une datation précoce par rapport au phénomène général de baisse démographique et d'exode rural. On observe certes une légère reprise ensuite (600 habitants en 1841) avant une décroissance continue jusqu'au milieu des années 1970 et une légère remontée depuis. La commune rassemble aujourd'hui 145 habitants (chiffres 2006). La perturbation entre 1821 et 1851 où l'on passe respectivement de 694 habitants en 1821 à 600 en 1831, puis à 651 en 1841 et enfin à 558 en 1851 doit correspondre à des événements internes à la commune car on ne le retrouve pas dans les autres communes de l'aire d'étude.

Chaudon-Norante (et avant Chaudon-Bédejun), par ailleurs, ne présente pas une disposition en hameaux : les écarts y sont peu nombreux. La baisse constante de population est enrayée depuis la fin des années 1970. En moins d'un quart de siècle, la population a quasiment doublé, passant de 76 habitants à 145 (entre 1982 et 2006), ce qui s'explique en partie par l'accueil de jeunes actifs qui travaillent dans les bassins d'emplois relatifs que sont Saint-André-les-Alpes et Digne. On notera que cet accroissement profite quasi exclusivement au village de Norante situé le long de la route Digne-Nice ; Chaudon, en retrait, isolé et en altitude (1 000 m), périclite inexorablement. Quant à la Clappe, elle ne comporte que quelques habitants, même si les rares bâtiments ont été restaurés ou reconstruits. Déjà en 1883 on ne dénombrait plus que 60 résidents pour l'ensemble de la commune : la Clappe n'était donc plus guère qu'un hameau en phase de décroissance accrue. La Première Guerre mondiale porta le coup de grâce : le 15 mars 1914 on procéda à la vente du mobilier de l'ancienne école, finalement cédé à la commune d'Entrages, et quelques jours avant l'armistice, le 26 octobre 1918, le maire de Chaudon-Bédejun demandait officiellement au sous-sécrétaire d'État à l'Éducation, via une délibération du conseil municipal, l'autorisation de désaffecter l'église paroissiale de la Clappe qui ne célébrait plus de cérémonie depuis le début des hostilités.

Tableau de la démographie pour la commune de Chaudon-Norante (Ancien Régime) :

N.B. : on compte en moyenne qu'un feu correspond à une famille de cinq personnes. Les chiffres de 1765 en revanche sont absous.

Commune	1315	1471	1698	1728	1765
Chaudon-Norante	40	13	78	141	541

Tableau de la démographie pour la commune de Chaudon-Norante (depuis la fin de l'Ancien Régime) :

N.B. : les chiffres sont absous.

Commune	1804	1811	1821*	1831	1841	1851	1861	1881	1901	1911	1921	1931
Chaudon-Norante	489	523	694*	600	651	558	504	383	321	296	231	147

* la colonne avec un astérisque (*) marque l'année du maximum démographique.

Tableau de la démographie pour la commune de Chaudon-Norante (depuis les années 1960, source Insee) :

N.B. : les chiffres sont absous.

Commune	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006
Chaudon-Norante	105	90	72	76	101	129	145

IV. La vie religieuse

Outre l'église paroissiale Saint-Antoine, située dans le village de Norante et qui remonte au dernier quart du 19e siècle (voir dossier individuel, REF IA04001484), Chaudon dispose d'une chapelle dédiée à Saint Christophe (peut-être du 17e siècle, REF IA04001486) de même que la Clappe (chapelle non dédiée et profondément remaniée dans le dernier quart du 19e siècle, REF IA04001487).

Au mois de juin intervient la Fête-Dieu à Norante. On décorait pour l'occasion des corbeilles de fleurs, avec roses et pivoines et des autels portatifs étaient également confectionnés : on jetait des pétales, les enfants portaient les corbeilles autour du cou. La procession, partie de l'église paroissiale Saint-Antoine, faisait le tour du village en passant par le hameau du Château et la chapelle Sainte-Madeleine aujourd'hui ruinée.

V. Réseau viaire et aménagements relatifs à l'hydrologie

Les trois villages (Chaudon, Norante et Bédejun, qui s'assimile plus historiquement à un gros hameau) sont tous trois situés le long d'un axe de circulation important. Norante est ainsi longé par l'ancienne route nationale 85 déclassée en route départementale 4085 menant de Digne à Nice. On ne peut en dire autant aujourd'hui de la route départementale 20 qui traverse la Clappe et Chaudon, mais il s'agit de l'ancienne voie impériale empruntée par Napoléon entre Barrême et Digne (l'empereur a dormi à la Clappe). Cette route a été restaurée et aménagée à la fin des années 1930, reliant Chaudon à Norante. À cette occasion plusieurs ponts ont été reconstruits ou agrandis (comme le pont ancien dédoublé franchissant le ravin de Pré Menu (REF IA04001520).

L'implantation du bâti sur la commune de Chaudon-Norante révèle un faible nombre de hameaux isolés : de vastes zones ne comportent pas ou très peu de constructions, très isolées. Dans ces conditions, le réseau viaire ancien était dès l'origine peu développé. Il a la plupart du temps disparu faute d'entretien et s'est progressivement perdu dans la végétation. Le chemin de terre reliant Chaudon aux quartiers de la Bourgea et des Isoards aujourd'hui entièrement ruinés correspond en réalité à une portion de l'ancienne voie impériale dont s'est dissociée la RD 20 lors de son aménagement. Ce choix signifie qu'à la fin des années 1930 ces hameaux étaient déjà abandonnés ou en passe de l'être. En outre l'omniprésence du relief, qui propose des pentes escarpées (jusqu'à 40 % pour grimper du quartier des Granges à Norante, au bord de l'Asse (environ 700 m), à celui, également ruiné, de Chapagnel situé sur un plateau battu par les vents (1 050 m environ), explique l'extrême dispersion de l'habitat et son abandon qui entraîna rapidement dans la première moitié du 20e siècle une disparition de la circulation donc de l'entretien afférent. La Barre de Chaudon et la Montagne de Coupe au nord de la commune sont ainsi des obstacles redoutables que très peu de passages franchissent, et qui ne peuvent être considérés comme de véritables voies de communication. Ils sont d'ailleurs tombés en désuétude.

On observe également des aménagements relevant du génie civil et mis en œuvre par l'État pour contrer les ravages consécutifs à l'érosion et au ravinement dramatique des pentes (voir par exemple REF IA04001473). Il s'agit de barrages destinés à casser la force d'écoulement de l'eau lors de fortes pluies. Ces travaux accompagnent la politique de reforestation menée par la Restauration des Terrains de Montagne (RTM) entre 1890 et 1940 et concernent l'ensemble de la zone d'étude du Pays d'Asses-Verdon-Vaïre-Var.

VI. Organisation du bâti

Pour des chiffres précis, on pourra consulter en annexe l'état des lieux des natures de bâti d'après les matrices cadastrales établies en 1839.

Le territoire communal est très peu densément peuplé, et les zones d'habitat limitées dans leur majorité au bord de l'Asse et en bordure des voies de communication : Norante en contrebas de l'Asse et de la route dite Napoléon, construite dans le courant des années 1840 ; Chaudon le long de l'ancienne voie impériale (et depuis la fin des années 1930 de la route départementale 20), de même que la Clappe. La déprise agricole a fait disparaître bon nombre d'édifices isolés. Le contexte géographique dominé par une forte emprise du relief accidenté explique cet état de fait. Il ne reste par exemple plus qu'un agriculteur au village de Chaudon, qui combine les cultures céréalier et l'élevage intensif de moutons. Par ailleurs, on remarque que les constructions isolées, pour ce qu'on peut analyser aujourd'hui, concernent essentiellement des entrepôts agricoles.

La variété du territoire communal entraîne des disparités dans les types d'implantation. La situation à Chaudon et autour du village laisse percevoir une caractéristique qui diffère de celle de Norante en contrebas. Dans le premier cas il semble que le modèle ferme avec entrepôt dépendant, le tout isolé, soit moins présent que le modèle maison en village ou hameau et entrepôt agricole isolé dépendant. S'y ajoute le modèle ferme en hameau (ainsi à la Lurette, au Tourcha, aux Laurens, aux Gommiers, à Pré Jauffret près de Chaudon par exemple) avec entrepôt isolé dans le territoire agricole. Dans le cas de Norante et de son territoire en bordure de l'Asse et sur les pentes exposées à l'ubac, le type ferme avec entrepôt agricole à proximité se retrouve régulièrement (quartiers de l'Amata, du Planet et des Granges, ferme du Haut Auran, du Bas Auran, REF IA04001250). L'emplacement joue un rôle bien évidemment capital. Chaudon, bien que situé plus haut par rapport à Norante, dispose d'une bonne exposition au soleil et bénéficie ainsi de conditions climatiques préférables. On observe des variations allant jusqu'à + 7°C entre les deux villages.

Par ailleurs les tableaux d'expertise pour la commune ne relèvent que les maisons dans les propriétés bâties, mais il convient d'établir une différence entre les villages de Chaudon et ceux de Norante, car ces données statistiques ne diffèrent pas les fermes (disposant d'un logis) des maisons. Si l'on s'en tient à ces données brutes, Chaudon compterait 85 maisons et Norante 78 (en réalité 76 car il y a 2 doublons). La configuration des deux villages varient : le noyau de Chaudon est plus réduit, et les hameaux-satellites plus nombreux qu'à Norante. Or ces derniers comportent plus de fermes directement reliées à leurs terres que pour les hameaux dépendant de Norante.

Des trois villages disposés sur chacune des anciennes communes (Bédejun avec la Clappe, Chaudon et Norante), la bascule s'est opérée du haut (la Clappe, Chaudon) vers le fond de la vallée de l'Asse (Norante) dans la seconde moitié du 19e siècle. La Clappe disposait de 45 parcelles bâties en 1838 et 8 îlots avec une chapelle, le village étant séparé en deux par le ravin de la Clappe et traversé par la voie impériale. Cela montre la faible densité des constructions. Actuellement, la Clappe a totalement périclité : c'est tout au plus un petit hameau composé de 5 parcelles bâties, 4 sans la chapelle. Fait remarquable par rapport aux deux autres villages de la commune, outre la diminution drastique du nombre de parcelles bâties, observable aussi à Chaudon (il en reste 5 en tout et pour tout à la Clappe), un seul bâtiment a conservé son emprise au sol de 1838. Les autres résultent soit d'une modification (1 cas), soit d'une construction postérieure. Chaudon n'était pas plus densément peuplé en 1838, puisqu'il présentait un total de 39 parcelles bâties avec 2 chapelles, pour 7 îlots. Mais le village était entouré de plusieurs hameaux très proches dont certains le jouxtaient. D'autres, relativement proches, pouvaient être considérés comme des « satellites » (les Isoards, la Bourgea, le Tourcha, Pré Jauffret). Ces compléments comportant chacun moins d'une dizaine de parcelles bâties, permettaient de faire de Chaudon une sorte de pôle villageois avec des antennes agricoles au sein d'un territoire largement inhabité. Norante enfin constitue dès le premier tiers du 19e siècle le village en cours de développement : la situation géographique près de l'Asse, en fond de vallée, au bord de la route dite Napoléon facilitant les communications explique ce phénomène. En 1838, le bourg présente environ 80 parcelles bâties, si l'on compte les hameaux à proximité immédiate comme celui dit du Château. En ce qui concerne ces deux villages il convient de mentionner une diminution importante de la surface bâtie à Chaudon alors que la pérennité globale de l'emprise au sol est patente à Norante ; cette situation résulte de la permanence de l'habitat en bordure de route départementale 4085 alors que Chaudon s'est très vite trouvé confrontée non seulement à l'exode rural qui toucha la zone de plein fouet mais à l'isolement rédhibitoire.

Chaudon-Norante (et avant Chaudon-Bédejun), par ailleurs, ne présente pas une disposition en hameaux en dehors des « satellites » proches des villages : les écarts y sont peu nombreux, et limités à quelques propriétés, pour la plupart des fermes ayant perdu leur vocation agricole et parfois même acquis un statut de résidences secondaires (ferme de Bas Auran par exemple, REF IA04001250). Bien entendu, il faut tenir compte des destructions au fil du temps. Le hameau de l'Espinasse au Coulet de Preire (1 150 m d'altitude), à proximité de l'ancienne voie impériale (est du village de Chaudon), constitue un cas particulier au sein de ce schéma général. Il comptait un groupement de 15 parcelles bâties (dont 12 maisons), auxquelles s'ajoutaient un ensemble de 3 parcelles mitoyennes, et un autre de 2 parcelles isolées sur le cadastre napoléonien de 1838. S'il n'en reste rien aujourd'hui, il convient de remarquer d'une part sa relative importance, et surtout une caractéristique surprenante : la présence de 7 fours, pas moins, qui laisse présager des relations tendues entre les habitants... Le hameau des Villards en contrebas (1 050 m d'altitude), de l'autre côté du ravin de l'Adret, confirme cette particularité exceptionnelle, bien que sur un ensemble plus restreint : sur les 8 parcelles bâties dont 3 maisons, on trouve 3 fours... Le quartier agricole de Pré Jauffret, au sud-est de Chaudon, a subi trop de modifications profondes pour pouvoir être repéré.

De manière significative, certaines sections du cadastre ancien sont remarquablement dépourvues de la moindre construction : c'est le cas pour 6 feuilles de la section C dite de Norante, et plus encore pour 6 des 9 que comporte la section G dite de Breisse. Au total, et en 1839, la commune disposait de 174 maisons et 113 bâtiments ruraux. D'une manière générale donc, en dehors des rares zones d'habitat groupé (Norante, Chaudon, la Clappe, et des anciens hameaux proches de ces zones, comme Les Isoards ou la Bourgea pour Chaudon, et aujourd'hui totalement ruinés), les quartiers sont construits de façon très lâche, sans mitoyenneté ni îlot. C'est par exemple le cas des Granges, du Planet ou de l'Amata sur la rive gauche de l'Asse, où l'on trouve quelques fermes et des entrepôts agricoles dispersés sur une surface réduite à quelques centaines de mètres carrés. Sinon, et c'est le plus souvent le cas, les fermes sont totalement isolées (Bas Auran, Haut Auran...). Rares sont les entrepôts agricoles isolés à n'être pas ruinés ou perdus dans la végétation alors que les cultures ont périclité.

Les procédés de construction faisaient appel aux matériaux disponibles sur place en ce qui concerne la mise en œuvre laissent apparaître d'une manière générale l'utilisation les. Le calcaire domine largement, employé en moellons souvent non équarris à l'exception des chaînes d'angle, plus travaillées. On trouve aussi parfois du grès, du galet voire du tuf (à proximité des sources), mais ces matériaux demeurent des compléments minoritaires. En fonction des zones, le liant peut être à base de gypse (qui peut être couvrant) à la couleur ocre-rouge caractéristique ou de chaux. Le système de voûte reste une rareté sur la commune : on lui préfère systématiquement le plancher plat. La maçonnerie, de médiocre qualité, ne recevait pas de décor : les exceptions sont rares, et situées en contexte aggloméré. En revanche, les intérieurs pouvaient recevoir, en guise d'isolant (murs et planchers de bois, ces derniers préalablement bûchés), de l'enduit de plâtre. Selon un principe répandu, et notamment en ce qui concerne le bâti isolé, on n'hésitait pas à s'appuyer sur le rocher non exploitable pour économiser le terrain cultivable et les matériaux de construction.

VII. Économie rurale

1) Les activités agricoles

L'agriculture constituait la principale source de revenus mais les méthodes de culture ne donnaient que des rendements médiocres : longtemps les labours, peu profonds, se pratiquèrent à l'araire en bois avec des bœufs pour unique force motrice.

L'élevage du mouton, surtout à laine, constitue désormais la source de revenus la plus importante à Chaudon-Norante. Il est devenu intensif, ne reflétant pas dans ses proportions la réalité historique ancienne de cette sorte d'élevage, qui se limitait dans la seconde moitié du 19e siècle, sinon à quelques têtes, à une moyenne maximale de deux, trois voire quatre dizaines pour les plus gros élevages, quand les moyennes tournent aujourd'hui autour de plusieurs centaines de têtes, sans parvenir toutefois à cacher la quasi disparition du nombre d'exploitations d'élevage. La baisse sensible au tournant du 20e siècle illustre le déclin rural. L'élevage caprin complémentaire désignait généralement la pauvreté du propriétaire. Chaque famille pouvait disposer en sus de quelques chèvres, d'un ou deux cochons, faisait de l'élevage de poules et de lapins, et plus rarement possédait un mulet voire un cheval pour les travaux des champs et le transport de charges. L'élevage bovin, marginal, pour la production laitière, reste cantonné à la période de la Seconde Guerre mondiale. Le relief a imposé certains aménagements structurels tels que des murs de soutènement (ainsi à l'est du village de Norante, où la dénivellation est importante), pour retenir la terre, mais aussi pour servir, ponctuellement, d'enclos pour les troupeaux.

L'économie rurale s'appuyait jusqu'au tournant du 20e siècle essentiellement sur les cultures céréaliers (blé et orge principalement) dans des zones où l'irrigation n'était pas une préoccupation majeure. La production fruitière (prunes en premier lieu jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mais aussi pommes, poires et pêches ; amandes jusque dans les années 1930 et noix en quantité plus restreinte à Norante, alors que Chaudon possédait de nombreux noyers) constituait des compléments de revenus très substantiels dans un système de cultures en complantation, afin d'optimiser le rendement. La vigne était aussi cultivée, fournissant un vin de médiocre qualité principalement destiné à la consommation familiale. Les cultures sèches étaient bien sûr présentes (lentilles, pois chiches, haricots) et servaient, au même titre que les productions issues des jardins potagers à la consommation personnelle, donc peu consommatrices de terres cultivables. Le surplus de blé était vendu, ainsi que quelques autres produits locaux, parfois « travaillés » comme les fruits séchés, ou bénéficiant d'un attrait ciblé mais très lucratif, comme la lavande. Nous y reviendrons. Les prés de fauche, destinés au fourrage pour les bêtes, se répartissent aujourd'hui sur les terres arrosables (Asse et système d'irrigation par canaux d'arrosage).

Plus que de spécialités de quartiers il convient de parler de zones de cultures spécifiques pour Chaudon-Norante. Les natures de culture en 1838 étaient précisément réparties. Ainsi les céréales occupaient-elles les anciennes sections A, B, C et D quasi exclusivement (respectivement 60,6, 49,5, 36,8 et 36,6 ha soit plus de 85 % des terres labourables de la commune). Quant aux vignes, elles étaient affectées à l'ancienne section F significativement dite des Vignes (12,8 ha soit près de 94 % des espaces concernés) et de façon beaucoup plus marginale à l'ancienne section G (4,5 %, au quartier des « Vignas »). L'exposition à l'adret, sur les coteaux, expliquait ce type de culture. Il n'en reste rien aujourd'hui. Si la culture céréalier perdure de manière limitée autour de Chaudon, la polyculture vivrière a entièrement périclité, et la fameuse prune de Norante n'est plus qu'un souvenir, de même que la poire « certeau » autrefois cultivée à Chaudon et destinée à la confiserie. Les arbres ont tous disparus ou presque, souvent arrachés, alors que les versants à l'adret présentaient

encore des vergers de pommiers, poiriers (à Chaudon), pruniers (à Norante), noyers (Chaudon) et amandiers à la veille de la Seconde Guerre mondiale. C'est désormais l'élevage ovin qui domine, avec ses bergeries, ses pacages à Chaudon et ses prés de fauche au bord de l'Asse, à Norante.

Tout un système économique complémentaire a ainsi sombré. Les fruits frais étaient mis à sécher dans des séchoirs (également appelés « secaï ») dont disposait chaque habitation ou presque à Norante, alors qu'ils étaient moins présents à Chaudon, dans la mesure où les vergers étaient essentiellement concentrés autour de Norante et sur la pente jusqu'à Chaudon). La prune surtout marque ce type de culture. On ne saurait assez souligner l'importance, historiquement avérée, de ce fruit, aux variétés diverses, dont la reine – la « perdigone » – a fait la réputation de la vallée d'Asse, sous la forme des pistoles (fruit dénoyauté, pelé, écrasé pour lui donner une forme caractéristique de pièce puis séché sur des claires la plupart du temps en osier), que François Ier avait mis à l'honneur à la cour de France, bientôt imitée par celles de l'Europe entière. Si bien que les vergers de pruniers investissaient littéralement les bords de l'Asse de Blieux à Barrême, parfois jusqu'au pied des montagnes. La production a périclité dès l'entre-deux-guerres. Chaudon-Norante, pourtant réputé pour son eau-de-vie de prune, n'y a pas échappé, et la variété dite « prunière » n'est plus qu'un souvenir.

S'ajoutait la lavande, qui connut son apogée dans la zone bas-alpine entre 1900 et 1950 pour décliner peu à peu jusqu'à extinction de son « exploitation » sur la zone à la fin des années 1970. D'abord cultivée sous sa forme sauvage dans des baïssières, elle fut remplacée par le lavandin, qui assurait une production plus importante mais dont la distillation procurait une essence de moindre qualité, moins concentrée. La commune était partie prenante du phénomène, par ailleurs très lucratif, mais n'a pas versé dans la culture du lavandin. Les agriculteurs se contentaient de récolter la « fine » sur les versant alors dépourvus de végétation arborée (buis et genêts) de la Barre de Chaudon. Certains exploitants disposaient de leur propre alambic mais la commune n'avait pas de distillerie fixe à proprement parler.

2) Activités artisanales et pré-industrielles

On dénombre trois moulins, deux à eau et farine et un à huile. Chaudon disposait de l'un et de l'autre : le moulin à huile de noix, sur l'actuelle parcelle A3 379 (ancienne parcelle A3 9 du cadastre napoléonien) a été complètement transformé mais il subsiste la pierre à l'intérieur. Le moulin à farine est situé en contrebas de la route aménagée à la fin des années 1930 (départementale 20), près du pont franchissant le ravin de la Coueste sur la route de Norante. Il n'en reste que des ruines et une bergerie attenante aux murs montés en essentage de bois y a été ajoutée récemment (actuelle parcelle A3 328). Norante possédait un moulin à eau et à farine entièrement détruit (ancienne parcelle C3 102 du cadastre de 1839, actuelle parcelle C4 629), à proximité du hameau du Château.